

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Mallemoisson

Dossier n° PC 004 110 23 00002

Déposé le : 06 janvier 2023

Demandeur : Monsieur RIDOUX Cédric

Pour : Fermeture d'un abri de jardin existant

Adresse terrain : 340 avenue du 14 juillet 1789
à Mallemoisson (04510)

Références cadastrales : B 554

ARRÊTÉ *-2023-14*
accordant un permis de construire au nom de la commune

Le Maire de la Commune de MALLEMOISSON

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles approuvé le 8 octobre 2004,

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions, présentée le 06 janvier 2023 par Monsieur RIDOUX Cédric demeurant 340 avenue du 14 juillet 1789 - 04510 MALLEMOISSON, et enregistrée par la Commune sous le numéro PC 004 110 23 00002,

Vu l'avis de dépôt du permis de construire, affiché en mairie le 09 janvier 2023,

Vu la demande de pièces manquantes en date du 18 janvier 2023 et les pièces reçues le 23 janvier 2023,

Vu le projet objet de la demande consistant en la fermeture d'un abri de jardin existant pour 28 m² de surface de plancher créée, portant la surface de plancher totale des constructions à 126 m², sur un terrain de 500 m² situé 340 avenue du 14 juillet 1789, 04510 MALLEMOISSON et cadastré B 554,

Vu le Règlement National d'Urbanisme,

Vu l'avis conforme réputé favorable du Préfet en date du 18 février 2023,

ARRÊTE

Article 1 : Le permis de construire est **ACCORDE** pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Le 22 février 2023

Le Maire

Jean-Paul COMTE



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.